

ANNEXE 1 Tableau 2 Grille des usages à l'intérieur des grandes affectations

Affectations Usages	Industrielle	Agricole	Forestière	Rurale	Forêt-récréation	Périmètre avec services	Périmètre sans services	Villégiature	Parc du Mont Mégantic	Extraction	Industrielle aéroportuaire	Centre régional de traitement, de valorisation et de transformation des matières résiduelles
Auberge rurale			● ⁶	● ⁶		● ⁶	● ⁶	● ⁶				
Agriculture		●	●	●	●			●		●		
Agrotourisme		●	●	●				●				
Carrière, sablière et gravière		● ¹	● ¹	● ¹						●	● ¹	●
Commerces				● ²		●	●					
Commerces de villégiature								●				
Commerces d'intersection				● ¹²								
Commerces liés à la ressource		● ³	● ³	● ³								
Commerce de garde et pension d'animaux		●	●	●								
Ensembles touristiques intégrés				●	●	●	●	●				
Forestier		●	●	●	●			●		●	●	●
Hébergement				●		●	●	●			●	
Hébergement de type bed and breakfast		●	●									
Hébergement commercial						●	●	●			●	
Industrie à facteur contraignant	●					●	●			●	● ⁴	● ¹³
Industrie à facteur non contraignant	●			● ⁵		●	●			●	● ⁴	● ¹³

Institution						●	●					
Musée agroforestier				●								
Récréation extensive		●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	
Récréation intensive					●	●	●	●				
Résidence unifamiliale		● ⁷	● ⁸	● ⁹		●	●	● ¹⁰				
Résidence unifamiliale jumelée						●	●	● ¹⁰				
Résidence bifamiliale		● ⁷	● ⁸	● ⁹		●	●					
Résidence multifamiliale						●	●					
Résidence de tourisme			● ⁶	● ⁶				● ⁶				
Résidence intergénérationnelle		●	●	●		●	●	●				
Restauration						●	●	●			●	
Restauration Champêtre			● ⁶	● ⁶		● ⁶	● ⁶	● ⁶				
Services personnels et professionnels		●	●	●		●	●	●				
Services régionaux						●	●					
Transformation liée à la ressource		● ³	● ³	● ³								
Deuxième et troisième transformation		● ¹¹	● ¹¹	● ¹¹								

- | | |
|--|--|
| <ol style="list-style-type: none">1. Sujet à la politique régissant l'implantation des carrières, sablières et gravières2. Les commerces liés aux usagers de la route sur le réseau supérieur3. Liées à la ressource agricole ou forestière4. Industries reliées à l'aéroportuaire et industries diverses5. Dans les bâtiments existants servant à des fins industrielles ou d'extraction à l'entrée en vigueur du schéma d'aménagement révisé.6. Sujet à la politique régissant l'implantation des auberges rurales, des restaurations champêtres et des résidences de tourisme.7. Sujet à la politique d'implantation résidentielle dans l'affectation agricole8. Sujet à la politique d'implantation résidentielle dans l'affectation forestière9. Sujet à la politique d'implantation résidentielle dans l'affectation rurale10. Sujet à la politique d'implantation résidentielle dans l'affectation villégiature11. Liées à la ressource agricole ou forestière12. Sujet à la politique régissant l'implantation des commerces d'intersection13. Strictement limité aux usages en lien direct avec la gestion intégrée des matières résiduelles. À titre d'exemple :<ul style="list-style-type: none">- le transport, la réception et l'entreposage des matières résiduelles;- le tri, le recyclage et l'enfouissement des matières résiduelles;- la transformation par procédé industriel des matières résiduelles en matières premières ou en produits finis ou semi-finis;- la recherche et le développement de nouvelles technologies en valorisation des matières résiduelles. | |
|--|--|

[1999-11-08, R. 141-99, a. 5](#); [2004-06-21, R. 215-03, a. 6](#); [2005-10-19, R. 240-05, a. 7](#); [2006-05-17, R. 254-06, a. 10](#); [2007-08-30, R. 276-07, a. 10](#); [2010-10-28, R. 323-10, a. 10](#); [2013-05-02, R. 371-12, a. 7](#); [2014-06-20, R. 369-12, a. 6](#); [2015-06-22, R. 407-14, a. 6](#);